

A adresser à la DDT 37 service de l'agriculture – 61 avenue de Grammont – CS 74105 – 37041
TOURS CEDEX ou par mail ddt-surf@indre-et-loire.gouv.fr
(cette déclaration ne sera pas suivie d'une réponse de la DDT)

Déclaration de gestion particulière de la couverture des sols pendant l'interculture
en application du 5^{ème} programme d'actions contre les pollutions des eaux
par les nitrates d'origine agricole en région Centre-Val de Loire

Nom _____
Raison Sociale _____ N° PACAGE : 037 _____
Tél _____
Adresse électronique _____

Monsieur le Directeur,

Je vous informe, que compte tenu des conditions climatiques des derniers mois, je dois intervenir précocement sur mes parcelles ce qui m'amène à demander un aménagement à l'obligation de couverture des sols pendant les intercultures.

Je sollicite donc la possibilité:

- d'aller au-delà des 20 % autorisés en repousses de céréales pour justifier d'une couverture des intercultures longues ;
- de détruire les repousses de céréales à partir du 20 septembre ;
- de pouvoir détruire chimiquement les couverts dans le cas d'infestation importante de l'îlot par des adventices vivaces ;
- de déroger à l'obligation de maintien de repousses de colza pendant un mois.

N° Ilots PAC 2016	N° de parcelle	Culture(s) précédentes	Surface concernée (ha)	Conditions spécifiques à préciser : difficulté travail du sol, infestation par adventices et/ou limaces ou autres	Maintien de repousses en lieu et place de CIPAN (case à cocher)	Destruction chimique du couvert (case à cocher)	Maintien des repousses de colza moins d'un mois (case à cocher)

A _____ le _____

Signature :